

2007 2008

BUDGET

MAI 2007

DISCOURS SUR LE BUDGET

Prononcé à l'Assemblée nationale
par M^{me} Monique Jérôme-Forget,
ministre des Finances,
ministre des Services gouvernementaux,
ministre responsable de l'Administration gouvernementale
et présidente du Conseil du trésor,
le 24 mai 2007.

NOTE

La forme masculine utilisée dans le texte désigne aussi bien les femmes que les hommes.
Elle n'est utilisée que pour alléger le texte.

Budget 2007-2008 (Mai 2007)
Discours sur le budget

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Mai 2007
ISBN 978-2-551-23551-3 (Imprimé)
ISBN 978-2-550-49861-2 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2007

Rigueur et transparence

INTRODUCTION	3
1. VALORISER LE TRAVAIL.....	7
2. FAVORISER L'INVESTISSEMENT PRIVÉ POUR CRÉER DES EMPLOIS DANS TOUTES LES RÉGIONS	11
3. RÉNOVER NOS ÉCOLES ET NOS HÔPITAUX ET RÉPARER NOS ROUTES	13
4. S'ATTAQUER À LA DETTE AVEC FERMETÉ.....	15
5. FAIRE DE NOTRE ADMINISTRATION UN EXEMPLE DE TRANSPARENCE.....	17
6. UN GOUVERNEMENT PLUS MODERNE CENTRÉ SUR LES MISSIONS ESSENTIELLES DE L'ÉTAT	19
CONCLUSION	25

INTRODUCTION

Monsieur le Président,

Avant d'entamer, à proprement parler, la lecture du *Budget 2007-2008* du Québec, je tiens à prendre quelques instants pour rendre hommage au premier ministre.

Lorsque le premier ministre a formé son cabinet, le 18 avril dernier, il a posé un geste historique. En nommant pour la première fois autant de femmes que d'hommes au plus prestigieux conseil d'administration au Québec, il a fait éclater ce plafond de verre, cette barrière qu'on ne voit pas, mais qui a freiné l'ascension de bien des femmes de talent.

Au cours de ma carrière, j'ai fait partie de nombreux conseils d'administration. Dans la plupart des cas, j'étais la seule femme. Chaque fois que je proposais d'en recruter une autre, on me disait à peu près ceci : « Monique, il n'y en a pas deux comme toi. »

Vous reconnaîtrez là, Monsieur le Président, la flatterie des hommes. Mais ce qui se cachait derrière cette flatterie, n'était-ce pas le sentiment d'en avoir déjà fait bien assez ?

C'est facile d'avoir le mot « égalité » à la bouche. Personne n'est contre la vertu. Mais il faut de la détermination pour imposer l'égalité, comme il en a fallu à notre gouvernement pour régler l'équité salariale.

Monsieur le Président, c'est pour moi un privilège et un honneur de servir les Québécoises et les Québécois aux côtés de mon premier ministre.

Au nom de toutes les femmes, merci, Monsieur le Premier Ministre.

...

Monsieur le Président, dans son message inaugural, le premier ministre a évoqué ce budget comme étant celui de la rigueur et de la transparence.

Ces deux mots m'ont guidée tout au long de ma carrière. Je le confesse devant vous aujourd'hui, c'en est presque une obsession.

Ce premier budget que je présente est également imprégné par cette obsession de rigueur et de transparence, comme vous le constaterez. Car l'argent que nous gérons, n'est pas le nôtre. L'argent que nous gérons est celui des Québécois qui travaillent tous les jours pour que nous puissions nous offrir des services publics de qualité. Ne l'oublions jamais.

Je vais faire tout ce que je peux pour que chaque dollar que les Québécois nous confient soit géré avec rigueur et transparence.

Ce budget, c'est aussi le budget d'un gouvernement qui va de l'avant.

C'est le budget d'un Québec qui a confiance en ses moyens et qui relève ses défis.

C'est le budget d'un gouvernement minoritaire qui veut travailler avec l'opposition, comme la population en a exprimé le souhait le 26 mars dernier.

C'est un budget :

- qui permet aux familles et à la classe moyenne de respirer;
- qui nous rend responsables vis-à-vis de nos enfants et des générations futures;
- qui répond au défi du vieillissement de la population;
- qui permet au Québec de faire face à la concurrence internationale.

Ce budget cible un nombre limité de priorités. C'est un budget en six points.

- **Premièrement, nous valorisons le travail.** J'annonce que les impôts seront réduits de 950 millions de dollars, principalement pour la classe moyenne.
- **Deuxièmement, nous favorisons l'investissement privé pour créer des emplois dans toutes les régions.** J'annonce une réduction accélérée de la taxe sur le capital, qui sera complètement éliminée après le 31 décembre 2010.
- **Troisièmement, nous rénovons nos écoles et nos hôpitaux et nous réparons nos routes.** J'annonce 30 milliards de dollars d'investissements dans nos infrastructures sur cinq ans.
- **Quatrièmement, nous nous attaquons à la dette avec fermeté.** J'annonce que les exportations d'électricité nous permettront bientôt d'augmenter de 400 millions de dollars par année nos versements au Fonds des générations.
- **Cinquièmement, nous faisons de notre administration un exemple de transparence.** J'annonce que nous avons conclu une entente avec le Vérificateur général du Québec pour revoir les conventions comptables du gouvernement.
- **Sixièmement, nous poursuivons la modernisation de l'État.** Ce budget recentre les actions du gouvernement sur les deux grandes priorités des Québécois, la santé et l'éducation. Par conséquent, j'annonce la rétrocession au secteur privé de cinq services gouvernementaux et l'abolition supplémentaire sur trois ans de 3 800 postes de la fonction publique.

Voici mon budget : c'est le budget d'un nouveau gouvernement. C'est le budget d'un gouvernement déterminé à relever les défis qui se dressent devant nous.

Vous constaterez, Monsieur le Président, que ce budget n'est pas une énumération d'annonces sectorielles. Mes collègues du conseil des ministres détailleront au cours des prochaines semaines les priorités de leurs ministères en fonction des crédits qui leur sont dévolus.

Pour ma part, je veux aujourd'hui tracer la voie qu'emprunte le gouvernement.
C'est le budget d'une nouvelle façon de faire.

8 • 03

1. VALORISER LE TRAVAIL

Monsieur le Président, je vais reprendre un à un les six points de ce budget.

La première condition de succès d'un Québec plus moderne et plus prospère, c'est la valorisation du travail des Québécois.

Les Québécois travaillent fort. Il faut reconnaître cet effort quotidien. Il faut soutenir leurs ambitions.

Nos jeunes sont bilingues, compétents et ouverts sur le monde. Si nous voulons qu'ils fassent la réussite du Québec, nous devons les encourager à réussir au Québec.

C'est pourquoi nous allons baisser les impôts.

Baisser les impôts :

- C'est reconnaître et récompenser le travail et l'effort des Québécois.
- C'est encourager nos jeunes les mieux formés à rester au Québec et les immigrants les plus qualifiés à choisir le Québec.
- C'est élever le niveau de vie des familles.
- C'est inciter les entreprises à s'établir et à grandir au Québec.

C'est pour ces raisons que je vais baisser les impôts de 950 millions de dollars. Et ce sont principalement les contribuables de la classe moyenne qui vont en bénéficier.

Au cours de notre premier mandat, nous avons déployé des ressources extraordinaires pour aider les familles.

- Nous avons ajouté 35 000 places en service de garde.
- Nous avons institué une allocation de soutien aux enfants qui représente une aide directe de plus de 2 milliards de dollars par année à plus de 856 000 familles.
- Nous avons créé le meilleur régime de congés parentaux en Amérique du Nord.
- Nous avons en tout et partout accru de 30 % l'aide à la famille et le nombre de naissances a fortement augmenté.

Nous avons commencé à valoriser le travail en amorçant une baisse générale des impôts et en instaurant une prime au travail pour les travailleurs à plus faible revenu.

Nous allons continuer d'élever le niveau de vie des Québécois. Nous reconnaissons l'effort quotidien fourni par la classe moyenne. Ce sont ces femmes et ces hommes qui portent le Québec sur leurs épaules. Ils ont droit à un répit.

Cette baisse d'impôt de 950 millions de dollars représente, pour une famille de deux adultes et de deux enfants, un gain pouvant atteindre 2 000 dollars par année. Pour une personne seule, le gain peut atteindre 1 000 dollars par année.

. . .

Cette année, Monsieur le Président, huit autres provinces ont réduit leurs impôts. Toutes ces provinces ont bénéficié de transferts fédéraux plus élevés; cinq d'entre elles reçoivent de la péréquation.

Permettez-moi de citer l'un des plus grands experts canadiens en matière de fédéralisme fiscal, M. Tom Courchene. Et je cite : « C'est exactement le rôle de la péréquation – permettre aux provinces d'assurer les services publics à un niveau de qualité et de fiscalité comparables. [...] Puisqu'un niveau de fiscalité élevé est problématique sur le plan de la compétitivité interprovinciale, la décision du Québec [...] est ce qu'il fallait faire. »

Le Québec recevra cette année 2,2 milliards de dollars de plus en transferts fédéraux que l'an dernier. C'est le résultat du travail déterminé du premier ministre pour défendre les intérêts supérieurs du Québec.

Nous avons décidé d'adopter une approche équilibrée. D'une part, nous favorisons une économie plus dynamique et, d'autre part, nous investissons davantage dans les services publics.

Ainsi, nous avons consacré le tiers des transferts fédéraux supplémentaires à des baisses d'impôt, et donc les deux tiers aux services publics, principalement à la santé et à l'éducation.

Monsieur le Président, les gouvernements peuvent toujours justifier des dépenses additionnelles : il y aura toujours des besoins non comblés. En d'autres mots, il n'y aurait jamais de bon moment pour réduire les impôts. Je ne suis pas d'accord avec cette façon de voir.

Premièrement, il faut s'assurer que le Québec soit le plus concurrentiel possible dans l'espace économique canadien et nord-américain. Si ce parlement ne baissait pas les impôts, l'écart de fardeau fiscal avec les autres provinces augmenterait. Cela nuirait à nos perspectives de développement économique.

Deuxièmement, c'est en contrôlant rigoureusement les dépenses publiques que l'on incite l'État à adopter de nouvelles façons de faire plus efficaces. À long terme, les dépenses publiques ne doivent pas croître plus rapidement que les revenus.

Monsieur le Président, nous avons pris l'engagement de ramener l'impôt des Québécois au niveau de la moyenne canadienne. Nous faisons un grand pas de plus aujourd'hui.

Lorsque nous avons formé le gouvernement en 2003, les Québécois étaient les plus taxés en Amérique du Nord. Or, avec l'adoption de ce budget, il n'y aura que quatre provinces au Canada où les impôts seront plus bas qu'au Québec.

Voilà le chemin que nous avons parcouru et j'en suis très fier.

Monsieur le Président, permettez-moi de préciser que d'autres mesures d'allègement fiscal sont contenues dans les *Renseignements additionnels sur les mesures du budget*, qui font partie intégrante du budget d'aujourd'hui. Elles comprennent bien sûr les mesures fiscales du budget du 20 février dernier présenté par mon prédécesseur, Michel Audet.



2. FAVORISER L'INVESTISSEMENT PRIVÉ POUR CRÉER DES EMPLOIS DANS TOUTES LES RÉGIONS

Monsieur le Président, l'économie du Québec se porte bien.

Les investissements réels des entreprises ont crû de 33 % depuis 2003. La construction d'habitations neuves s'est située en moyenne à près de 52 000 logements annuellement depuis quatre ans. La confiance des ménages demeure élevée. Cela se traduit par des dépenses soutenues.

Également, les dernières statistiques sur le chômage sont très encourageantes.

Au mois d'avril, le taux de chômage, à 7,2 %, était à son plus bas niveau en 32 ans. Au cours des 12 derniers mois, le Québec a créé plus de 108 000 emplois, soit 29 % des emplois créés au Canada.

Le taux d'emploi, à 60,9 %, atteint un niveau record. En d'autres mots, il n'y a jamais eu autant de Québécois au travail.

Ces données reflètent un marché de l'emploi dynamique.

Mais ces données ne disent pas tout, nous le savons bien.

Le contexte économique des dernières années a aussi été marqué par l'appréciation rapide du dollar canadien. Le dollar s'est apprécié de plus de 40 % au cours des cinq dernières années, passant de 63 cents à plus de 90 cents, son niveau actuel. L'augmentation des coûts des carburants ainsi que la montée des pays émergents où le coût de la main-d'œuvre est bon marché, influencent également de façon importante notre économie.

Ces éléments sont hors de notre contrôle.

Notre secteur manufacturier, tout spécialement, doit s'adapter à la concurrence féroce de la Chine, de l'Inde et du Brésil, notamment.

La rapidité de la montée du dollar canadien est un problème. Mais c'est un problème qui est aussi porteur de sa solution. Un dollar élevé rend plus abordables les achats en machinerie et en équipement. C'est le temps de permettre aux entreprises de relever le défi de la productivité.

Une récente étude de l'Institut C.D. Howe témoigne du retard du Canada par rapport aux pays de l'OCDE au chapitre de l'investissement. Au Québec, le niveau des investissements par travailleur se situe à seulement 63 % de la moyenne des pays de l'OCDE. Il faut faire beaucoup mieux.

Pour que nos entreprises de tous les secteurs contribuent davantage à l'essor économique du Québec et soient plus concurrentielles :

J'annonce que nous accélérons la diminution de la taxe sur le capital qui sera complètement éliminée après le 31 décembre 2010. Cette taxe punit les entreprises qui se modernisent. Nous y mettons fin.

La vigueur de la concurrence internationale commande aussi des actions immédiates à l'égard des entreprises manufacturières.

Je confirme que nous portons de 5 % à 10 % le crédit de taxe sur le capital pour tout investissement dans la modernisation des entreprises. Cela signifie, en pratique, l'élimination immédiate de la taxe sur le capital pour les entreprises manufacturières qui investissent dès maintenant au Québec.

Pour tenir compte des difficultés particulières que traverse l'industrie de la forêt, le crédit de taxe sur le capital de 15 % pour tout investissement dans les entreprises de transformation du bois est prolongé.

Mais ce n'est pas tout. J'annonce également la bonification des déductions pour amortissement. Cela profitera à nos entreprises du secteur manufacturier qui bénéficieront ainsi d'une réduction importante de leurs impôts. C'est une prime à l'investissement.

J'annonce aussi que nous procédons à un allègement administratif considérable en faveur des PME, en diminuant de près de 20 % le nombre de remises qu'elles doivent faire périodiquement au gouvernement. Autrement dit, moins de temps perdu à remplir des formulaires.

L'effet combiné de ces mesures est une transformation de l'environnement fiscal de nos entreprises. Nous passons d'une fiscalité qui taxe l'investissement à une fiscalité qui le récompense.

Le secteur manufacturier a maintenant les leviers nécessaires pour investir et faire face à la concurrence internationale. Le Québec prend aujourd'hui le virage de la productivité.



3. RÉNOVER NOS ÉCOLES ET NOS HÔPITAUX ET RÉPARER NOS ROUTES

Monsieur le Président, j'ai abordé les deux premiers points de mon budget : la valorisation du travail et la stimulation de l'investissement privé. J'en suis au troisième volet de ce budget, l'entretien de nos infrastructures.

Notre économie moderne est fortement axée sur les services. Mais elle dépend aussi de la qualité de nos infrastructures.

Or, la réalité, c'est que depuis des décennies, les différents gouvernements qui nous ont précédés ont négligé l'entretien de nos infrastructures.

Le gouvernement qui a le mieux fait en ce domaine, c'est le nôtre. Je tiens à le souligner.

Dès 2004, comme présidente du Conseil du trésor, j'ai mis sur pied une politique d'entretien continu de nos infrastructures publiques. Nous réservons à l'entretien un montant annuel équivalant à 2 % de la valeur des immeubles des réseaux de la santé et de l'éducation.

Il faut faire davantage. Il suffit de visiter certaines écoles, certains hôpitaux pour constater le degré de dégradation de nos bâtiments. Je le dis franchement, j'ai parfois été troublée et gênée par ce que j'ai vu.

Monsieur le Président, tous les élus préfèrent couper des rubans devant un édifice neuf plutôt que de changer les fenêtres et réparer la toiture d'une vieille école.

Je veux changer cela.

Nous allons réparer, rénover et restaurer nos infrastructures.

- Je veux que nos enfants fréquentent des écoles en bon état.
- Je veux que nos aînés soient logés dans des résidences saines et confortables.
- Je veux que nos routes soient comparables à celles de nos voisins.
- Je veux que nos infrastructures, qui sont parfois aujourd'hui source d'embarras, soient demain source de fierté.

J'annonce que pour les cinq prochaines années, nous investirons 30 milliards de dollars pour le développement et la restauration de nos infrastructures publiques.

De ce montant, 20 milliards de dollars seront consacrés strictement à leur rénovation et à leur remise en état. Le reste sera consacré au développement de nouvelles infrastructures. Ainsi, nous investirons deux fois plus dans la rénovation que dans le développement.

Ces investissements permettront :

- de créer 1 000 nouvelles places dans les CHSLD et d'améliorer la qualité de 3 000 autres en réduisant le nombre de lits par chambre;
- de moderniser les équipements de transport en commun;
- de rehausser la qualité de nos hôpitaux, de nos écoles et de nos laboratoires de recherche scientifique;
- de moderniser les installations de traitement d'eau, les aqueducs et les égouts.

J'annonce que j'adopte la même approche à l'égard du logement social. Plusieurs logements sociaux nécessitent des rénovations majeures. Nous allons les rénover.

Ainsi, nous augmentons de 60 millions de dollars sur quatre ans le niveau des dépenses de rénovation des logements sociaux existants.

J'annonce également la construction de 1 000 logements sociaux supplémentaires pour chacune des deux prochaines années, au coût de 120 millions de dollars. Ces nouveaux logements seront destinés en priorité aux personnes âgées.

Cela représente un investissement total de 180 millions de dollars, soit le niveau du montant de la fiducie fédérale.

Monsieur le Président, il s'agit d'une nouvelle façon de faire dans la gestion de nos infrastructures. Je présenterai à l'automne un plan qui détaillera avec rigueur cette nouvelle façon de faire. Ce plan indiquera comment nous remettrons à niveau nos équipements publics.

Ainsi, nous léguerons à nos enfants un patrimoine en bon état.



4. S'ATTAQUER À LA DETTE AVEC FERMETÉ

Monsieur le Président, j'en suis au quatrième volet de ce budget : s'attaquer avec fermeté à l'endettement du Québec.

En plus de léguer des infrastructures en bon état, nous allons léguer à nos enfants des finances publiques saines.

Ce budget accélère la réduction du poids de notre dette.

Ce budget, je l'ai élaboré en pensant à mes petits-enfants, Zoé, Louis et William. Ils sont dans les tribunes cet après-midi.

En eux, je vois vos enfants et vos petits-enfants.

C'est pour eux que nous sommes ici.

Notre gouvernement a exercé une gestion rigoureuse des finances publiques. Sous notre administration, le poids de la dette a été réduit, passant de 46 % du PIB en 2003 à 43 % en 2007.

Mon prédécesseur, Michel Audet, aura marqué l'histoire financière du Québec en créant le Fonds des générations pour réduire le poids de notre dette.

L'agence de crédit Moody's a reconnu le mérite de cette stratégie en portant la cote de crédit du Québec à son niveau le plus élevé depuis 1975.

Ce fonds, géré par la Caisse de dépôt et placement, permet d'accumuler un actif qui fera graduellement contrepoids à notre dette.

Nous allons accélérer le rythme prévu des versements au Fonds des générations.

Ce Fonds est financé principalement par les redevances hydrauliques. Il recevra bientôt les revenus tirés de l'exportation d'électricité à nos voisins.

Dans le contexte créé par la mise en œuvre du Protocole de Kyoto et la lutte contre les changements climatiques, le prix des énergies renouvelables est appelé à croître sur les marchés internationaux.

Nous avons cette richesse, l'eau, que j'aime appeler notre or bleu.

Nous allons créer de la richesse en contribuant à la qualité de l'environnement dans le nord-est de l'Amérique du Nord. Le Québec participera ainsi grandement à la lutte contre les changements climatiques.

Afin d'accélérer le rythme de réduction du poids de notre dette :

J'annonce que les résultats exceptionnels d'Hydro-Québec nous permettront de verser dès cette année 200 millions de dollars supplémentaires au Fonds des générations. Ainsi, au 31 mars 2009, le Fonds des générations atteindra près de 2 milliards de dollars.

J'annonce également que nous donnons aujourd'hui le mandat formel à Hydro-Québec d'accélérer le développement des marchés d'exportation. Ce mandat ne change rien à la mission première d'Hydro-Québec : fournir aux Québécois l'énergie en quantité suffisante pour soutenir le développement économique et industriel de toutes nos régions.

Nous serons ainsi en mesure de verser au Fonds des générations, entre 2010 et 2025, 400 millions de dollars par année en moyenne à partir des revenus tirés de l'exportation d'électricité.

Ces sommes s'ajouteront aux redevances hydrauliques versées chaque année au Fonds des générations. C'est ainsi plus de 1 milliard de dollars par année qui seront versés à ce fonds.

Au 31 mars 2026, c'est près de 42 milliards de dollars que nous aurons consacrés au remboursement de la dette. En moins de vingt ans, nous aurons réduit le poids de la dette à 25 % du PIB tout en ayant remis à niveau nos infrastructures publiques, c'est-à-dire nos écoles, nos hôpitaux, nos routes et nos réseaux d'aqueduc.

Près de la moitié de la dette contractée pour payer l'épicerie et accumulée depuis plus de 30 ans par les gouvernements qui nous ont précédés aura alors été remboursée.

Nous léguons ainsi à nos enfants un patrimoine en bon état et un Québec en bonne santé financière.



5. FAIRE DE NOTRE ADMINISTRATION UN EXEMPLE DE TRANSPARENCE

Monsieur le Président, je veux aussi que les Québécois aient confiance dans la manière dont nous gérons leur argent. C'est l'objet du cinquième volet de ce budget.

Monsieur le Président, tous les gouvernements sont critiqués par leur Vérificateur général. C'est le cas de toutes les administrations publiques au Canada.

Je prends les critiques du Vérificateur général au sérieux et j'agis en conséquence.

Je tiens à souligner que notre gouvernement a appliqué les conventions comptables en vigueur depuis la réforme de 1998. Cette réforme fut réalisée par le gouvernement qui nous a précédés avec l'aide du vérificateur général de l'époque, M. Guy Breton.

Depuis, les conventions comptables applicables aux administrations publiques au Canada ont évolué. L'Institut canadien des comptables agréés a énoncé de nouvelles normes qui sont maintenant appliquées en tout ou en partie par les administrations publiques au Canada. Nous devons également nous ajuster.

Dans le cadre de notre démarche vers une plus grande transparence de l'administration publique :

J'annonce que nous avons conclu une entente avec le Vérificateur général du Québec afin de procéder à un examen conjoint de la comptabilité gouvernementale. Cet examen conduira à une réforme majeure de la comptabilité du gouvernement.

Cette entente, je la dépose aujourd'hui à l'Assemblée nationale pour que tous les Québécois puissent en prendre connaissance.

Le Vérificateur général considère que le périmètre comptable du gouvernement devrait inclure notamment les hôpitaux, les commissions scolaires et les cégeps.

J'annonce que, au terme des travaux réalisés avec le Vérificateur général, nous procéderons de façon ordonnée à l'intégration de ces organisations au périmètre comptable du gouvernement.

Dès le prochain budget, et même à l'automne lors du dépôt des comptes publics si les travaux sont suffisamment avancés, plusieurs ajustements à nos conventions comptables seront en vigueur.

Par ailleurs, la nouvelle *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, adoptée l'automne dernier, augmentera les pouvoirs du Vérificateur général du Québec.

Cette loi prévoit que le rôle du Vérificateur général, en matière de vérification financière, sera étendu à l'ensemble des organismes et sociétés d'État.

Cette loi stipule que d'ici 2010, le Vérificateur général s'associera à une firme indépendante afin de vérifier les livres et les comptes des six principales sociétés d'État à caractère financier ou commercial, ainsi que ceux de la Caisse de dépôt et placement.

Afin de donner suite à cet engagement :

J'annonce que, dès 2007-2008, le Vérificateur général covérifiera les états financiers de la Société des alcools et de la Société générale de financement pour la première fois de l'histoire de ces sociétés.

De plus, j'annonce que, dès 2008-2009, le Vérificateur général vérifiera les états financiers de la Régie des installations olympiques, de la Société des établissements de plein air et de l'Agence métropolitaine de transport.

Monsieur le Président, je vais faire en sorte que l'administration publique québécoise devienne un exemple de transparence.

☺ • ☺

6. UN GOUVERNEMENT PLUS MODERNE CENTRÉ SUR LES MISSIONS ESSENTIELLES DE L'ÉTAT

Monsieur le Président, au cours de notre premier mandat, nous nous sommes imposé une discipline très rigoureuse. Nous maintenons cette discipline. J'annonce un budget équilibré cette année et l'an prochain.

Pour y arriver, nous devons continuer à exercer un contrôle serré des dépenses. Cette année, la croissance de nos dépenses sera de 3,9 %.

C'est cette rigueur qui nous a permis, depuis 2003, de réinvestir de manière importante dans les missions essentielles de l'État que sont la santé et l'éducation.

Ce travail se poursuit.

Avec ce budget, nous augmentons les crédits de la santé de 6 %. C'est bien davantage que les prévisions de croissance à long terme de la commission Clair et du rapport Ménard établies à 5,1 % par année.

Avec ce budget, les crédits de l'éducation sont majorés de 5 %.

Les dépenses de l'ensemble des autres ministères sont à toutes fins pratiques gelées.

Comme vous pouvez le constater, Monsieur le Président, la santé et l'éducation sont les grandes priorités de ce gouvernement, car ce sont les grandes priorités des Québécois.

...

Au cours de la présente année, le budget de la santé augmentera de 1,4 milliard de dollars.

Cela signifie que la santé demeure de très loin le premier poste de dépenses du gouvernement, accaparant près de 45 % de l'ensemble des dépenses de programmes.

Ce réinvestissement en santé nous permettra notamment d'assumer les coûts reliés au vieillissement de la population, aux nouvelles technologies et à l'introduction de nouveaux médicaments.

Ce réinvestissement nous permettra également d'entrer véritablement dans l'ère de la garantie d'accès aux soins. Nous réaliserons ainsi l'engagement d'assurer à l'intérieur d'un délai de six mois les chirurgies de la cataracte, du genou et de la hanche, et nous tracerons la voie à l'élargissement de cette garantie d'accès à l'ensemble des chirurgies. Les présents crédits permettront également le recours aux cliniques privées affiliées, afin de mettre le privé au service du public.

Nous ajoutons cette année, aux crédits du ministère de la Santé et des Services sociaux, des sommes importantes pour maintenir les personnes âgées dans le milieu de vie de leur choix et pour offrir des soins à domicile encore mieux organisés et plus accessibles. Ces actions s'inscrivent dans un plan d'action sur cinq ans pour mieux soutenir les citoyens en perte d'autonomie.

De plus, afin de poursuivre l'amélioration de la situation des urgences, nous comptons ouvrir dès cette année quelque 300 places de convalescence. Enfin, nous continuerons d'accréditer de nouveaux groupes de médecine familiale. Tous les projets qui répondent aux critères seront acceptés. Depuis 2003, nous avons fait passer le nombre de groupes de médecine familiale de 17 à 134.

C'est clair, la santé, c'est notre priorité.

...

Monsieur le Président, l'éducation représente plus que jamais l'avenir de notre nation. Il y a un lien direct entre notre capacité de prospérer et le savoir de notre population.

Cette année, le budget de l'éducation augmentera de 644 millions de dollars. C'est un réinvestissement substantiel.

Avec ce réinvestissement :

- Nous favorisons la réussite scolaire de tous, y compris les élèves qui ont des difficultés d'apprentissage.
- Nous embaucherons 800 professionnels de plus au cours des deux prochaines années pour porter à 1 800 le nombre de professionnels qui accompagnent nos élèves en difficulté.
- Nous continuons d'investir dans l'aide aux devoirs. Ce budget porte à 70 millions de dollars l'investissement dans ce service maintenant offert dans plus de 2 000 écoles du Québec.

Bref, nous faisons de la réussite scolaire une grande priorité de notre gouvernement. De plus, en investissant dans la rénovation des établissements d'enseignement, nous faisons de nos écoles des milieux de vie plus stimulants, ce qui représente un élément essentiel à la réussite scolaire.

...

Monsieur le Président, nos maisons d'enseignement supérieur doivent rivaliser avec les meilleures au monde.

Le budget d'aujourd'hui confirme un engagement de 240 millions de dollars additionnels dans nos universités et de 80 millions de dollars dans nos cégeps.

Avec les sommes additionnelles obtenues du gouvernement fédéral pour l'éducation postsecondaire, nous pourrions investir davantage.

Pour l'année 2008-2009, nous investirons la totalité des 187 millions de dollars additionnels provenant des transferts fédéraux dans le financement de nos collèges et de nos universités. Nous poursuivrons les discussions au sein du Conseil de la fédération afin de convaincre le gouvernement fédéral de l'importance de relever sa contribution dans le financement de l'enseignement supérieur.

Le gouvernement fait un effort important. Les étudiants devront aussi faire le leur.

C'est pourquoi les droits de scolarité universitaires seront majorés de 50 dollars par session, dès la prochaine rentrée scolaire.

En contrepartie, et afin de préserver l'accès aux études supérieures :

- Nous bonifierons le régime des prêts et bourses.
- Et je confirme la mise en place d'un régime enregistré d'épargne-études pour encourager les parents à investir dans l'éducation de leurs enfants.

La réussite du Québec engage tous les Québécois.

Monsieur le Président, nos universités sont des institutions de première importance pour l'avenir du Québec. Elles sont reconnues partout dans le monde pour l'excellence de leur enseignement et de leur recherche.

Il importe que leur situation financière soit saine. Plusieurs d'entre elles ont lancé des projets majeurs d'immobilisations. Dans un cas, celui de l'UQAM, l'expérience s'avère malheureuse.

Il faut éviter que cette situation se reproduise. En collaboration avec ma collègue la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, j'annoncerai dans les prochaines semaines un ajustement au cadre de financement des projets d'immobilisation des universités de manière à pouvoir les épauler dans leur développement.

• • •

Pour répondre aux priorités des Québécois, notre gouvernement s'est engagé dans un vaste projet de modernisation de l'État.

Ce projet nous a permis d'économiser à ce jour plus de un milliard de dollars que nous avons pu rediriger vers la santé et l'éducation.

La modernisation, c'est une révision minutieuse de l'ensemble de nos façons de faire qui nous amène à adopter de nouvelles méthodes de gestion plus efficaces et moins coûteuses.

Cette modernisation va se poursuivre.

J'annonce que pour les trois prochaines années, nous éliminerons par attrition 3 800 postes de plus dans la fonction publique. Cet objectif sera atteint en maintenant la règle du remplacement de un employé qui prend sa retraite sur deux. Depuis 2004, cette règle a permis d'éliminer 3 400 postes.

Également, afin de poursuivre le recentrage de l'État sur ses missions essentielles tout en créant des occasions d'affaires dans toutes les régions du Québec, j'annonce la privatisation de cinq services gouvernementaux. Il s'agit :

- du Centre de gestion des équipements roulants;
- du Centre de signalisation;
- du Réseau national intégré de radiocommunication (RENIR);
- de Fournitures et ameublement du Québec;
- du service de la Reprographie gouvernementale.

L'ensemble de ces services représente 457 employés.

Moi, je veux que l'État soit là pour éduquer vos enfants, pour soigner vos parents et pour guider notre évolution vers le développement durable.

Il n'appartient pas à l'État de faire le travail des garagistes ou des concepteurs de panneaux routiers.

Nous allons également mettre en vente trois immeubles qui sont propriété de la Société immobilière du Québec.

Il s'agit :

- à Montréal, du 500, boulevard René-Lévesque Ouest;
- à Québec, du 425, rue Saint-Amable et de Place Québec.

La vente de ces trois édifices commerciaux permettra à la Société immobilière du Québec de se centrer sur sa mission essentielle, qui est de loger les ministères et les organismes du gouvernement du Québec.

Les gains de la vente de ces immeubles seront versés au Fonds des générations.

...

Monsieur le Président, avant de conclure, je veux aborder une question impérieuse qui préoccupe tous les Québécois et dont ce parlement devra se saisir.

À cause notamment du vieillissement de la population et de l'introduction de nouvelles technologies, les coûts de notre système de santé augmentent rapidement. C'est l'un des défis les plus importants auxquels nous avons à faire face.

Mon collègue, le ministre de la Santé et des Services sociaux, a fait un travail colossal pour réorganiser le réseau afin qu'il soit plus efficace.

Depuis 2003, l'achalandage de nos hôpitaux a augmenté de 20 %, et nous avons soutenu cette cadence grâce au dévouement de nos médecins, de nos infirmières, du personnel de soutien et des administrateurs.

En décembre dernier, nous avons adopté le projet de loi 33. Cette loi permet l'ouverture des premières cliniques privées affiliées au réseau public.

C'est un pas important vers une meilleure contribution du secteur privé à notre système public de santé.

...

Nous devons toutefois aller plus loin, explorer de nouvelles avenues, trouver de nouveaux moyens d'améliorer le financement de la santé.

J'annonce que le ministre de la Santé et des Services sociaux poursuivra le travail amorcé afin d'implanter au cours des prochains mois une nouvelle pratique de gestion, soit le financement des établissements par épisodes de soins. Cette pratique a pour effet d'introduire la notion de concurrence entre les établissements afin d'accroître leur efficacité. Cette pratique a été introduite avec succès dans plusieurs pays de l'OCDE.

J'annonce la formation d'un groupe de travail chargé d'examiner les moyens d'assurer un financement adéquat de la santé, de voir comment le secteur privé peut appuyer le système public de santé et d'examiner les modifications qui pourraient être nécessaires à la *Loi canadienne sur la santé*.

Ce groupe de travail sera présidé par M. Claude Castonguay, reconnu comme le père de notre régime public actuel. M. Castonguay est un homme sage, respecté de tous. Il est la personne toute désignée pour jeter un regard critique sur nos façons de faire et nous en proposer de nouvelles. Au nom de tous les Québécois, je le remercie d'accepter ce mandat.

Deux vice-présidents épauleront M. Castonguay dans l'exécution de son mandat. Ces personnes seront nommées après consultation avec les partis de l'opposition. Le rapport de ce groupe de travail sera remis au gouvernement l'automne prochain.

L'enjeu de la pérennité de notre système public de santé n'est pas une question de politique partisane. C'est un enjeu qui nous concerne tous.

Dans son message inaugural, le premier ministre a insisté sur le maintien d'un système public fort à l'intérieur duquel le secteur privé peut jouer un rôle.

J'endosse totalement ses paroles. Personne au Québec ne sera privé de soins de santé pour des raisons financières.

Toutefois, nous n'allons pas nous menotter avec la nostalgie.

Nous trouverons ensemble les bonnes solutions pour faire face au vieillissement de la population et perpétuer les valeurs de compassion et de justice sociale qui sont à l'origine du système de santé.



CONCLUSION

Avec ce budget, nous changeons le cours des choses.

Nous baissons vos impôts. Nous rendons notre économie plus concurrentielle. Nous investissons dans notre savoir et notre santé. Nous rénovons nos infrastructures.

Nous rendons l'administration publique plus transparente et moderne.

Nous nous attaquons avec détermination à notre endettement en misant sur notre or bleu.

Nous devenons aussi plus responsables en nous engageant de manière intelligente à solutionner le problème du financement à long terme de notre système de santé.

Ce budget, à la fois rigoureux et audacieux, est un budget d'espoir.

Il est imprégné de cette conviction que nous pouvons relever nos défis les plus exigeants pour nous donner une vie meilleure et léguer à nos enfants un avenir plus prospère.

Monsieur le Président, ce budget répond ainsi aux priorités des Québécois. La population souhaite que ce parlement travaille dans un esprit de collaboration. La population fait appel au sens des responsabilités de chacun d'entre nous.

Merci, Monsieur le Président.



Gouvernement du Québec
 Sommaire des opérations financières consolidées
 Année financière 2006-2007
 (en millions de dollars)

	Discours sur le budget de mars 2006	Résultats préliminaires
REVENUS BUDGÉTAIRES		
Revenus autonomes	47 105	49 290
Transferts fédéraux	10 796	11 015
Total	57 901	60 305
DÉPENSES BUDGÉTAIRES		
Dépenses de programmes	– 50 873	– 51 769
Service de la dette	– 7 205	– 6 967
Total	– 58 078	– 58 736
RÉSULTATS NETS DES ORGANISMES CONSOLIDÉS	177	260
Versement au Fonds des générations		– 500
Affectation à la réserve budgétaire		– 1 300
SOLDE BUDGÉTAIRE CONSOLIDÉ AUX FINS DE LA LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE	0	29
Résultats nets du Fonds des générations	74	578
SOLDE BUDGÉTAIRE CONSOLIDÉ	74	607
OPÉRATIONS NON BUDGÉTAIRES CONSOLIDÉES		
Placements, prêts et avances	– 1 495	– 2 165
Immobilisations	– 1 249	– 1 394
Régimes de retraite	2 257	2 418
Autres comptes	– 82	– 444
BESOINS NON BUDGÉTAIRES CONSOLIDÉS	– 569	– 1 585
BESOINS FINANCIERS NETS CONSOLIDÉS	– 495	– 978
OPÉRATIONS DE FINANCEMENT CONSOLIDÉES		
Variation de l'encaisse	2 590	– 3 428
Emprunts nets ⁽¹⁾	966	9 424
Fonds d'amortissement des régimes de retraite	– 2 987	– 4 440
Fonds des générations	– 74	– 578
TOTAL DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT CONSOLIDÉES	495	978

N.B. Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif, une source de financement.

(1) Les résultats préliminaires pour 2006-2007 tiennent compte des emprunts de 6 069 M\$ qui ont été effectués par anticipation.

Gouvernement du Québec
 Sommaire des opérations financières consolidées
 Prévisions 2007-2008
 (en millions de dollars)

REVENUS BUDGÉTAIRES	
Revenus autonomes	47 842
Transferts fédéraux	13 174
Total	61 016
DÉPENSES BUDGÉTAIRES	
Dépenses de programmes	- 53 802
Service de la dette	- 7 244
Total	- 61 046
RÉSULTATS NETS DES ORGANISMES CONSOLIDÉS	30
Versement au Fonds des générations	- 200
Utilisation d'une partie de la réserve	200
SOLDE BUDGÉTAIRE CONSOLIDÉ AUX FINS DE LA LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE	0
Résultats nets du Fonds des générations	653
SOLDE BUDGÉTAIRE CONSOLIDÉ	653
BESOINS NON BUDGÉTAIRES CONSOLIDÉS	- 1 091
BESOINS FINANCIERS NETS CONSOLIDÉS	- 438
OPÉRATIONS DE FINANCEMENT CONSOLIDÉES	
Variation de l'encaisse	6 069
Emprunts nets	- 102
Fonds d'amortissement des régimes de retraite	- 4 876
Fonds des générations	- 653
TOTAL DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT CONSOLIDÉES	438

N.B. Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif, une source de financement.

Gouvernement du Québec
Revenus budgétaires du Fonds consolidé du revenu
Prévisions 2007-2008
(en millions de dollars)

REVENUS AUTONOMES

Impôts sur les revenus et les biens	
Impôt sur le revenu des particuliers	18 045
Fonds des services de santé	5 408
Impôts des sociétés ⁽¹⁾	4 618
	28 071
Taxes à la consommation	
Ventes au détail	10 020
Carburants	1 701
Tabac	649
Boissons alcooliques	438
	12 808
Droits et permis	
Véhicules automobiles	758
Ressources naturelles	- 46
Autres	179
	891
Revenus divers	
Ventes de biens et services	391
Intérêts	578
Amendes, confiscations et recouvrements	478
	1 447
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	
Hydro-Québec	2 545
Loto-Québec	1 329
Société des alcools du Québec	745
Autres	6
	4 625
Total	47 842

TRANSFERTS FÉDÉRAUX

Péréquation	7 160
Transferts pour la santé	3 698
Transferts pour l'enseignement postsecondaire et les autres programmes sociaux	1 371
Autres programmes	945
Total	13 174
TOTAL DES REVENUS BUDGÉTAIRES	61 016

(1) Comprend l'impôt sur les profits des sociétés, la taxe sur le capital et celle sur les primes qui en tient lieu pour les compagnies d'assurances, ainsi que la taxe sur les services publics.

Gouvernement du Québec
Dépenses budgétaires du Fonds consolidé du revenu
Prévisions 2007-2008
(en millions de dollars)

DÉPENSES DE PROGRAMMES PAR MINISTÈRE	
Affaires municipales et Régions	1 768,3
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	703,0
Assemblée nationale	105,2
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	599,9
Conseil exécutif	316,4
Culture, Communications et Condition féminine	623,8
Développement durable, Environnement et Parcs	194,4
Développement économique, Innovation et Exportation	755,8
Éducation, Loisir et Sport	13 395,2
Emploi et Solidarité sociale	4 126,5
Famille et Aînés	1 803,6
Finances (excluant le service de la dette)	159,9
Immigration et Communautés culturelles	111,3
Justice	635,9
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	74,3
Relations internationales	116,2
Ressources naturelles et Faune	448,9
Revenu	926,6
Santé et Services sociaux	23 843,2
Sécurité publique	991,8
Services gouvernementaux	83,6
Tourisme	140,7
Transports	2 074,8
Travail	31,7
Sous-total	54 031,0
Crédits périmés escomptés	- 150,0
Crédits reportés en 2008-2009	- 78,8
Total	53 802,2
SERVICE DE LA DETTE	
Service de la dette directe	4 923,0
Intérêts au titre des régimes de retraite	2 321,0
Total	7 244,0
TOTAL DES DÉPENSES BUDGÉTAIRES	61 046,2

Gouvernement du Québec
Opérations non budgétaires consolidées
Prévisions 2007-2008
(en millions de dollars)

PLACEMENTS, PRÊTS ET AVANCES	
Fonds consolidé du revenu	– 1 385
Organismes consolidés	– 142
Total	– 1 527
IMMOBILISATIONS	
Fonds consolidé du revenu	
Investissements nets	– 349
Amortissement	236
Sous-total	– 113
Organismes consolidés	– 1 867
Total	– 1 980
RÉGIMES DE RETRAITE	
Contributions et cotisations	6 028
Prestations et autres paiements	– 3 899
Total	2 129
AUTRES COMPTES	
Fonds consolidé du revenu	– 101
Organismes consolidés	388
Total	287
TOTAL DES OPÉRATIONS NON BUDGÉTAIRES CONSOLIDÉES	– 1 091

N.B. Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif, une source de financement.

Gouvernement du Québec
Opérations de financement consolidées
Prévisions 2007-2008
(en millions de dollars)

VARIATION DE L'ENCAISSE	
Fonds consolidé du revenu	6 069
Organismes consolidés	—
Total	6 069
EMPRUNTS NETS	
Fonds consolidé du revenu	
Nouveaux emprunts	3 417
Remboursements d'emprunts	– 5 110
Sous-total	– 1 693
Organismes consolidés	
Nouveaux emprunts	2 513
Remboursements d'emprunts	– 922
Sous-total	1 591
Total	– 102
FONDS D'AMORTISSEMENT DES RÉGIMES DE RETRAITE	– 4 876
FONDS DES GÉNÉRATIONS	– 653
TOTAL DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT CONSOLIDÉES	438

N.B. Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif, une source de financement.
Pour la variation de l'encaisse, un montant négatif indique une augmentation et un montant positif, une réduction.

